

Public concerné, nombre,	<ul style="list-style-type: none"> Toute personne justifiant d'une activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou volontariat, en lien avec le diplôme visé. La formation est ouverte aux demandeurs d'emploi, salariés dans le cadre du Compte Personnel de Formation ou du plan de formation de leur entreprise.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Admission après entretien
Présentation générale	<ul style="list-style-type: none"> Valider son expérience Faire reconnaître ses compétences Obtenir un niveau de qualification Évoluer professionnellement
Objectifs	<p>Analyse du livret 1 Accompagnement du candidat à la rédaction du livret 2 de VAE et à l'entretien de validation devant le jury</p>
Contenu de la formation	<p>L'accompagnement pédagogique VAE sera composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'entretiens individuels en présentiel (2 à 3 heures) avec un formateur référent et qualifié d'échanges à distance (mail, téléphone) d'un oral blanc face à un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur visé <p>Le formateur référent accompagne le(a) candidat(e) dans l'analyse et la rédaction pour la valorisation de ses expériences professionnelles. Il utilise en appui une fiche individuelle de suivi d'accompagnement méthodologique et pédagogique. La pédagogie fait une large place à l'initiative du candidat et à son travail personnel, pour traduire en compétences l'expérience professionnelle acquise. L'accompagnement s'appuie sur une méthodologie adaptée et individuelle, d'analyse et d'élaboration.</p> <p>Un planning est établi entre l'accompagnant et le candidat en fonction des disponibilités des parties.</p> <p>L'accompagnant n'a aucun devoir de résultat mais d'accompagnement.</p> <p>Un émargement de suivi est mis en place ainsi qu'une convention fixant les modalités d'exécution et de tarif entre les parties.</p>
Modalités de recevabilité	<p><u>Le dossier de recevabilité (livret 1)</u></p> <p>Après avoir défini votre objectif professionnel, préparation du livret 1 afin d'obtenir la recevabilité sur le titre visé. Il s'agit là de démontrer que le parcours du candidat est en lien avec la certification visée.</p> <p>La décision de recevabilité vous est adressée par courrier postal</p> <p>Contactez l'organisme certificateur pour constituer le livret 1</p> <p><u>Le dossier de validation (Livret 2)</u></p> <p>Ce livret va démontrer le lien entre votre activité et la certification visée à l'aide d'une description écrite détaillée et l'apport de preuves manuscrites, photographiques, etc.... C'est ce livret sur lequel le candidat est évalué lors de sa soutenance.</p> <p>Le candidat est validé, ajourné ou refusé. La notification du résultat est faite par écrit.</p>
Durée	<ul style="list-style-type: none"> De 00 à 30 heures
Tarif	<ul style="list-style-type: none"> Nous contacter (Etablissement non assujettit à la TVA)
Contact	<ul style="list-style-type: none"> <u>Nom, Prénom du responsable de l'action</u> : M. Steve MEYER steve.meyer@mfr.asso.fr
Fin de l'action	<p>Le candidat est validé, ajourné ou refusé. La notification du résultat est faite par écrit.</p>